



VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 263

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE
SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
RELATIVEMENT À LA CESSION DE PASSAGE, À LA
DIRECTION DE CERTAINES VOIES DE CIRCULATION ET À DES
PASSAGES POUR LES PIÉTONS**

**Avis de motion donné le 15 octobre 2019
Adopté le 11 novembre 2019
En vigueur le 27 novembre 2019**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur la circulation et le stationnement afin d'identifier des intersections où le conducteur d'un véhicule routier ou d'une bicyclette doit céder le passage, des directions pour certaines voies de circulation et des emplacements où des passages pour les piétons sont aménagés.

RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 263

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT RELATIVEMENT À LA CESSION DE PASSAGE, À LA DIRECTION DE CERTAINES VOIES DE CIRCULATION ET À DES PASSAGES POUR LES PIÉTONS

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

- 1.** L'article 10 du *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur la circulation et le stationnement*, R.C.A.3V.Q. 144, est modifié par l'insertion, après les mots « identifiés à », de « l'onglet 2 de ».
- 2.** L'article 14 de ce règlement est modifié par l'insertion, après les mots « identifiées à », de « l'onglet 4 de ».
- 3.** L'article 15 de ce règlement est modifié par l'insertion, après les mots « identifiés à », de « l'onglet 3 de ».
- 4.** Ce règlement est modifié par l'insertion de l'annexe II de l'annexe I du présent règlement.
- 5.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I
(*article 4*)

ANNEXE II

ANNEXE II Onglet 2

CÉDER LE PASSAGE

RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY – SILLERY – CAP-ROUGE

Intersection	Approche
Colonel-Jones, avenue du / Le Pailleur, rue	Nord
Conrad-Kirouac, rue / René-Pomerleau, rue	Sud
Parc-Falaise, avenue de / De Monceaux, avenue / Liégeois, boulevard	Sud
Pommeraië, rue de la / Pommeraië, rue de la	Ouest
Talus, rue des / Clairmont, rue	Sud
Talus, rue des / Talus, rue des	Ouest

ANNEXE II Onglet 3

PASSAGES POUR PERSONNES RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

Sur	Face à	À l'intersection de	Côté
Adrien-Drolet, rue	-	Avenue de Cherbourg	Est
Adrien-Drolet, rue	-	Rue de Malte	Ouest
Adrien-Drolet, rue	-	Rue de Strasbourg	Est
Arthur-Boivin, rue	-	Rue de l'Abbé-Pierre	Est
Auclair, boulevard	-	Avenue du Nordet	Ouest
Auclair, boulevard	-	Rue Félix-Antoine-Savard	Est
Auclair, boulevard	-	Rue Frédéric-Moisan	Ouest
Bar-le-Duc, rue de	-	Rue Antoine-Du Verdier	Nord
Baudelaire, rue	-	Rue Camus	Sud
Beaupaire, rue de	Lien piétonnier de Gênes-Bellefeuille	-	-
Bellefeuille, rue	-	Rue du Louvre	Est
Benjamin-Sulte, avenue	Lien piétonnier Benjamin-Sulte-Diderot	-	-
Biencourt, rue	-	Avenue Chevremont	Est
Biencourt, rue	-	Carré de Bon-Accueil (ouest)	Est
Borduas, avenue	Lien piétonnier vers rue Auguste-Comte	-	-
Buffon, rue	40 m à l'est de la rue Diderot	-	-
Buffon, rue	125 m au nord du boulevard Chauveau Ouest	-	-
Candide-Ducharme, rue	-	Rue Clara-Brousseau	Nord
Capitaine-Bernier, rue du	-	Rue Roland-Desmeules	Nord
Chanoine-Morel, avenue du	-	Rue Dina-Bélanger	Sud
Chanoine-Scott, avenue du	Lien piétonnier Parc Notre-Dame-de-Foy	-	-
Chaudière, boulevard de la	55 m au sud de la rue de la Scie	-	-
Chaudière, boulevard de la	Passerelle vers rue Augustin-Bourbeau	-	-
Chaudière, boulevard de la	-	Rue Joseph-E.-Bédard	Sud
Clairmont, rue	-	Rue Montplaisant	Sud
Clérin, rue	-	Avenue du Château	Ouest
Clérin, rue	-	Rue Dugué / Accès Parc Clérin	Ouest
Compagnons, avenue des	-	Rue Laudance	Ouest
Compagnons, avenue des	-	Rue Senneterre (sud)	Nord
De Lestres, avenue	141 m au sud de la rue Prévert	-	-
De Nerval, rue	-	Rue Fresnel	Sud
De Rochebelle, avenue	84 m à l'ouest de l'avenue Roland-Beaudin	-	-
De Rochebelle, avenue	Passerelle au-dessus de l'autoroute Henri-IV	-	-
Desandrouins, rue	Lien piétonnier vers rue de Port-Royal	-	-

ANNEXE II Onglet 3

PASSAGES POUR PERSONNES RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

Sur	Face à	À l'intersection de	Côté
Diderot, rue	Lien piétonnier Benjamin-Sulte-Diderot	-	-
Dijon, rue de	-	Rue De Nouë	Est
Dompierre, rue de	Lien piétonnier Parc de Dompierre	-	-
Du Buisson, avenue	Courbe – extrémité sud de la rue de la Terrasse-Stuart	-	Sud
Église, route de l'	-	Bretelle vers boulevard Hochelaga	-
Église, route de l'	-	Bretelle vers boulevard Laurier	-
Église, route de l'	Corridor du Littoral	-	-
Église, route de l'	-	Rue du Général-Tremblay	Sud
Église, route de l'	-	Boulevard Liégeois	Sud
Église, route de l'	-	Rue Pinguet	Nord
Église, route de l'	-	Rue de Valcourt	Sud
Escoffier, rue	Lien piétonnier Parc du Bon-Pasteur	-	-
Étienne-Brûlé, rue	-	Rue Jean-Baptiste-Peuvret	Nord
Étienne-Dumetz, rue	Piste cyclo-piétonne de Cap-Rouge	-	-
Étincelle, rue de l'	Lien piétonnier Buffon-de l'Étincelle	-	-
Faucher, rue	Lien piétonnier Faucher-Paul-VI	-	-
Félix-Antoine-Savard, rue	Courbe – lien piétonnier vers Parc des Primevères	-	-
Finistère, rue du	-	Rue de la Beauce	Est
François-Le Mire, rue	Piste cyclo-piétonne Parc Faubourg-du-Cap	-	-
Gaudarville, avenue de	-	Rue de la Barrière	Est
Général-Tremblay, rue du	-	Rue Richard-Turner	Est
Gênes, rue de	Lien piétonnier Adrien-Drolet-de Beurepaire	-	-
Gênes, rue de	-	Rue de Beurepaire	Sud
Gênes, rue de	-	Rue de Malte	Est
Gingras, rue	Lien piétonnier Parc Gingras	-	-
Gingras, rue	-	Rue Lanthier	Ouest
Grandjean, rue	-	Rue du Campanile (privée)	Nord
Grandjean, rue	-	Rue Palmarolle	Nord
Gustave-Langelier, rue	-	Rue du Curé-Drolet	Nord
Hertel, rue	Lien piétonnier Parc Bégon	-	-
Hochelaga, boulevard	-	Bretelle vers avenue Maricourt	-
Hochelaga, boulevard	-	Bretelle vers rue de la Vendée	-
Hospitalières, rue des	Lien piétonnier Saint-Louis-Hospitalières	-	-

ANNEXE II Onglet 3

PASSAGES POUR PERSONNES RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

Sur	Face à	À l'intersection de	Côté
Hôtels, avenue des	Courbe – lien piétonnier vers boulevard Laurier	-	-
Isidore-Garon, rue	-	Rue Pinguet	Nord
Jacques-Berthiaume, rue	Limite nord du 773	-	-
La Pérade, rue de	3440 - 3470	-	-
La Rochelle, rue de	Lien piétonnier vers rue de la Matapédia	-	-
La Suête, route de	-	Avenue D'Amours	Nord
Laroche, rue	Lien piétonnier vers rue de Dompierre	-	-
Laurier, boulevard	2525	-	-
Laurier, boulevard	-	Bretelle vers avenue Lavigerie, direction nord	-
Laurier, boulevard	-	Bretelle vers avenue Lavigerie, direction sud	-
Laurier, boulevard	Lien piétonnier vers rue du Parc-De Lotbinière	-	-
Lavigerie, avenue	-	Bretelle vers boulevard Laurier	-
Louis-Francoeur, rue	Lien piétonnier Louis-Francoeur-Marly	-	-
Malraux, rue	-	Rue Thivierge	Nord
Maricourt, avenue	-	Avenue Montpetit	Sud
Maricourt, avenue	-	Carré De Tilly (est)	Est
Matapédia, rue de la	Lien piétonnier vers rue de La Rochelle	-	-
Montbray, avenue	-	Rue des Vignes	Ouest
Montpetit, avenue	-	Rue Boisverdure	Est
Moreau, avenue	-	Rue Privat	Nord
Myrand, avenue	-	Rue Géronce-Gariépy	Nord
Myrand, avenue	-	Rue de la Somme	Sud
Nordet, avenue du	-	Avenue de Gaudarville	Nord
Parc-De Lotbinière, rue du	Lien piétonnier vers boulevard Laurier	-	-
Paul-VI, rue	Lien piétonnier Faucher-Paul-VI	-	-
Pélissier, rue	-	Rue Palmarolle	Sud
Pélissier, rue	-	Rue Trémoy	Est
Périgny, rue	Lien piétonnier vers boulevard du Versant-Nord		
Pierre-Martin, rue	-	Rue Jean-Lelarge	Ouest
Pie-XII, boulevard	-	Rue de Plaisance	Nord
Port-Royal, rue de	-	Rue Morambert	Est
Promenade-des-Sœurs, rue de la	-	Rue Esther-Blondin	Ouest
Provancher, rue	-	Rue Michel-Hervé	Sud
Rivière, rue de la	Lien piétonnier Louis-Armand-Desjardins	-	-

ANNEXE II Onglet 3

PASSAGES POUR PERSONNES RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

Sur	Face à	À l'intersection de	Côté
Saint-Félix, rue	-	Accès privé – stationnement du 4473	Ouest
Saint-Yves, rue	-	Rue des Champs-Élysées	Nord
Saint-Yves, rue	-	Rue Huot	Nord
Sainte-Foy, chemin	-	Bretelle vers autoroute 740 Nord	-
Senneterre, rue	-	Rue Trémoy	Ouest
Sieur-D'Argenteuil, rue du	Lien piétonnier vers rue Stanley	-	-
Stanley, rue	Lien piétonnier vers rue du Sieur-D'Argenteuil	-	-
Strasbourg, rue de	-	Rue Alfred-Nobel	Nord
Tardivel, rue	Lien piétonnier vers rue Paul-VI	-	-
Thivierge, rue	-	Rue des Tuileries	Est
Thornhill, avenue	Lien piétonnier vers stationnement Thornhill	-	-
Valmont, rue de	-	Bretelle vers chemin Saint-Louis	-
Versailles, rue de	-	Rue du Louvre	Est
Wilfrid-Pelletier, avenue	-	Rue Antoine-Du Verdier	Nord
Wolfe, avenue	-	Avenue L'Isle-Dieu	Sud

ANNEXE II Onglet 4

DIRECTION DES VOIES DE CIRCULATION RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

Intersection	Approche	Localisation à partir de la voie de gauche	Exception
Bégon, avenue / La Pérade, rue de	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
	est	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
	ouest	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Chanoine-Scott, avenue du / Dalquier, avenue / Henri-IV, autoroute	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
	est	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Chaudière, boulevard de la / Promenade-des-Soeurs, rue de la	ouest	1 ^{re} voie – Aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Chauveau Ouest, boulevard / Notre-Dame, avenue	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Église, route de l' / Roland-Beaudin, avenue / L'Isle-Dieu, avenue	ouest	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Fortelles, avenue / Duplessis, autoroute	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
Germain-des-Prés, avenue de / Jules-Dallaire, rue / Accès privé	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Hochelaga, boulevard / De Rochebelle, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche, tourner à droite	
Hochelaga, boulevard / Gabriel-Dumont, rue / Henri-IV, autoroute	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Hochelaga, boulevard / Jean-De Quen, avenue / Fiedmont, rue	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Jules-Verne, avenue / Félix-Leclerc, autoroute	ouest	1 ^{re} voie – Aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Jules-Verne, avenue / Duplessis, autoroute	ouest	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche, aller tout droit	

ANNEXE II Onglet 4

**DIRECTION DES VOIES DE CIRCULATION
RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE**

Jules-Verne, avenue / Le Gendre, avenue	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
	est	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		3 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Laurier, boulevard / Église, route de l'	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
Laurier, boulevard / Jean-De Quen, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Laurier, boulevard / Grande Allée Ouest / Holland, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Laurier, boulevard / Lavigerie, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
Laurier, boulevard / Maguire, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Laurier, boulevard / Robert-Bourassa, autoroute / Accès privé	ouest	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
Lavigerie, avenue / Hôtels, avenue des / Sasseville, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
McCartney, avenue / Pie-XII, boulevard	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Myrand, avenue / Chapdelaine, avenue	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Nérée-Tremblay, avenue / Chapdelaine, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
	sud	1 ^{re} voie – Aller tout droit	
		2 ^e voie – tourner à droite	

ANNEXE II Onglet 4

**DIRECTION DES VOIES DE CIRCULATION
RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE**

Quatre-Bourgeois, chemin des / Bégon, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Quatre-Bourgeois, chemin des / Bourgogne, avenue de	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
Quatre-Bourgeois, chemin des / Duchesneau, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Quatre-Bourgeois, chemin des / Monseigneur-Grandin, rue / Roland-Beaudin, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Quatre-Bourgeois, chemin des / Robert-Bourassa, autoroute / Vallon, route du	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
René-Lévesque Ouest, boulevard / Maguire, avenue / Painchaud, avenue	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit. Tourner à droite	
Sainte-Foy, chemin / Brabant, avenue du	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Sainte-Foy, chemin / Mélézes, rue des	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Sainte-Foy, chemin / Myrand, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Sainte-Foy, chemin / Robert-Bourassa, autoroute / Vallon, route du	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	

ANNEXE II Onglet 4

DIRECTION DES VOIES DE CIRCULATION RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

Saint-Louis, chemin / Église, route de l'	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Saint-Louis, chemin / Hôtels, avenue des	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	

Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur la circulation et le stationnement afin d'identifier des intersections où le conducteur d'un véhicule routier ou d'une bicyclette doit céder le passage, des directions pour certaines voies de circulation et des emplacements où des passages pour les piétons sont aménagés.